

FICHE PROJET · REBOISEMENT

Le bois de la Gorge

Rarécourt · Meuse (55)



Au cœur de Grand Est, ce projet de reboisement s'étend sur 15,8 hectares dans la commune de Rarécourt. Labellisé dans le cadre du Label Bas-Carbone, il doit permettre de séquestrer 2 521 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie : ce sont des réductions d'émissions attendues, reconnues après vérification.

SURFACE

15,8 ha

reboisés

PLANTS

18 962

prévus au dossier

CO₂ ATTENDU**2 521 t**

sur la durée du projet

LABELLISÉ EN

2022

le 7 novembre

Le projet

SITUATION DE DÉPART

Un peuplement déperissant, attaqué par les scolytes.

Le projet reconstitue la forêt selon la méthode « Reconstitution de peuplements forestiers dégradés » du Label Bas-Carbone.

Il plante 13 essences (pin sylvestre, pin laricio de Corse, cèdre de l'Atlas, sapin pectiné, chêne pubescent, chêne rouvre, châtaignier commun, robinier faux-acacia, tilleul à petites feuilles, cormier, érable champêtre, pommier sauvage et poirier sauvage) pour diversifier le nouveau peuplement.

LES GRANDES ÉTAPES



LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE	Reboisement
DURÉE	30 ans

LES ESSENCES PLANTÉES

Pin sylvestre
Pinus sylvestris

Pin laricio de Corse
Pinus nigra var. corsicana

Cèdre de l'Atlas
Cedrus atlantica

Sapin pectiné / blanc / argenté
Abies alba

Chêne pubescent
Quercus pubescens

Chêne rouvre / sessile
Quercus petraea

Châtaignier commun
Castanea sativa

Robinier faux-acacia
Robinia pseudacacia

Tilleul à petites feuilles / des bois
Tilia cordata

Cormier / Sorbier domestique
Sorbus domestica

Érable champêtre
Acer campestre

Pommier sauvage
Malus sylvestris

Poirier sauvage
Pyrus communis

COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 7 novembre 2022 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

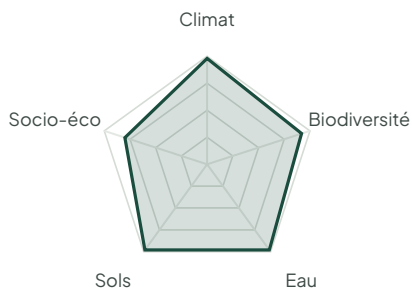
Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO₂ indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Score global **93** sur 100

Climat

98 / 100

Grâce à la présence de Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), Pin laricio de Corse (*Pinus nigra* var. *corsicana*), Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*), ce projet bénéficie...

Biodiversité

92 / 100

La diversité des essences (13 espèces différentes) crée un habitat favorable à de nombreuses espèces.

Eau

98 / 100

L'enracinement profond des essences plantées stabilise les sols et régule le cycle hydrologique, limitant le ruissellement et protégeant les nappes phréatiques locales.

Sols

98 / 100

La litière organique et l'enracinement enrichissent progressivement le sol en matière organique, améliorant sa structure et sa fertilité naturelle pour les années...

Socio-économique

80 / 100

Ce projet fait appel à du travail forestier pendant la plantation et les premières années d'entretien (préparation du sol, plantation, dégagements), et prépare à terme...

Scores sur 100 attribués par Stock CO₂ : indicateur propre à Stock CO₂, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

1,2 ETP-année de travail forestier mobilisés sur 30 ans

Ce projet mobilise environ 1,2 année de travail forestier à temps plein (entre 0,9 et 2,0), répartie sur les 30 ans du projet.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, nettoiemnts, élagages) : **1,2 ETP-année (entre 0,9 et 1,9)** · Audit de vérification (donnée Stock CO₂) : **60 heures** · Exploitation des bois pendant le projet (premières éclaircies, jusqu'à 30 ans) : **36 heures (entre 11 et 110)** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)** · Exploitation du bois à terme (éclaircies suivantes et coupe finale, au-delà des 30 ans, vers 118 ans), non comprise ci-dessus : **0,9 ETP-année (entre 0,5 et 1,6)** · Total, y compris l'exploitation du bois à terme : **2,1 ETP-année (entre 1,4 et 3,6)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par l'ONF (itinéraires techniques 2011–2015), sur les 30 ans du projet ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO₂) ; exploitation : volumes récoltés (ONF, Fournier et al. 2022) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ÷ 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO₂.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD

3

Bonne santé et bien-être

Ce projet contribue à cet objectif par ses actions de séquestration carbone et de renforcement des écosystèmes locaux.

ODD

8

Travail décent et croissance économique

Ce projet contribue à cet objectif par ses actions de séquestration carbone et de renforcement des écosystèmes locaux.

ODD

13

Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 2 521 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...

ODD

6

Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 15,8 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD

12

Consommation et production responsables

Les 18 962 arbres prévus sur 15,8 ha, de 13 essences différentes, formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la...

ODD

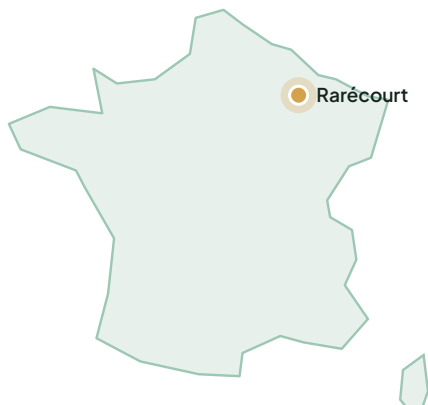
15

Vie terrestre

Ce projet de 15,8 ha à Rarécourt plante 13 essences différentes, recréant un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les massifs...

Suivre le projet

OÙ SE TROUVE LE PROJET



COMMUNE
Rarécourt

DÉPARTEMENT
Meuse (55)

RÉGION
Grand Est

LE SUIVI DU PROJET

30 avril 2023	Plantation inscrite au dossier Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.
7 novembre 2022	Labellisation Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.
2 août 2022	Dépôt du dossier Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...
1 août 2022	Notification du projet Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.



Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-de-la-gorge